

Plantes exotiques envahissantes de l'Isère

Volet 2 Stratégie départementale vers un plan d'actions



Octobre 2025



GENTIANA

MNEI - 5, place Bir-Hakeim 38000 Grenoble
04 76 03 37 37 - gentiana@gentiana.org
www.gentiana.org

Avec le soutien de



Plantes exotiques envahissantes de l'Isère

Volet 2 Stratégie départementale vers un plan d'actions

Octobre 2025



Analyse et rédaction : Lucie Guichardon (Gentiana), Martin Kopf (Gentiana)
Relecture : Martin Kopf (Gentiana), Jean Baptiste Butin (DDT de l'Isère)

Crédits photographiques : Gentiana, société botanique dauphinoise, sauf mention contraire en légende de la photographie

Photo de couverture : Aster américaine (*Sympphyotrichum x salignum*)

Référence du document :

Guichardon L., Kopf M., (2025). *Plantes exotiques envahissantes de l'Isère. Volet 2 : stratégie départementale vers un plan d'actions*. Gentiana, société botanique dauphinoise. 39 p. + annexes

Table des matières

1. Construction de la stratégie.....	5
1.1. Contexte et principes.....	5
1.1.1. Contexte.....	5
1.1.2. État des lieux en Isère.....	6
1.1.2.1. Acteurs et connaissance.....	6
1.1.2.2. Focus sur la liste départementale Isère.....	6
1.1.3. Objectifs de la stratégie départementale.....	6
1.2. Constitution d'un groupe de travail local.....	8
1.2.1. Fonctionnement.....	8
1.2.2. Participants.....	8
1.2.3. Perspectives.....	9
1.3. Déclinaison de la stratégie en Isère.....	10
1.3.1. Identification et définition des axes de travail.....	10
.....	19
2. Détail des actions.....	20
1. Veille et prévention de la propagation.....	22
1.1. Réseau de veille sur le territoire : détection précoce.....	22
1.2. Veille réglementaire.....	23
1.3. Diffusion des informations.....	23
1.4. Intervention précoce sur les nouvelles EEE détectées.....	23
1.5. Collaboration avec la filière de la production et vente horticole.....	24
2. Gestion des espèces et restauration des écosystèmes.....	26
2.1. Connaissance des actions menées sur le territoire.....	26
2.2. Développement et expérimentation d'outils de gestion (cadre scientifique).....	26
2.3. Maîtrise des EEE répandues.....	27
2.4. Diffusion des retours d'expériences (REX) et conseils.....	27
2.5. Organiser la gestion des déchets.....	28
2.6. Restaurer les écosystèmes.....	28
2.7. Évaluation des coûts.....	28
3. Amélioration et mutualisation des connaissances.....	30
3.1. Connaissance sur la biologie et la répartition des espèces.....	30
3.2. Connaissances du territoire.....	30
3.3. Accompagner et initier des démarches scientifiques.....	31
3.4. Outil de mutualisation des connaissances.....	31
4. Sensibilisation, communication et formation.....	33
4.1. Sensibiliser et impliquer le grand public.....	33
4.2. Valorisation et diffusion de l'information technique.....	34
4.3. Animation des réseaux d'acteurs.....	34
4.4. Former les différents acteurs professionnels.....	35
5. Gouvernance, coordination.....	37
5.1. Identifier les acteurs et partenaires du territoire.....	37
5.2. Animer le groupe de travail départemental.....	37
5.3. Animer la stratégie (à l'extérieur du groupe de travail).....	38
5.4. Évaluation.....	38

Bibliographie.....	39
Annexes.....	40
Annexe 1 : Liste des espèces exotiques envahissantes en Isère et statuts associés - Document de synthèse.....	41
Annexe 2 : Liste des structures et contacts des personnes sollicitées.....	42

1. Construction de la stratégie

1.1. Contexte et principes

1.1.1. Contexte

En 2023, l'INPN (Inventaire National du Patrimoine Naturel) recensait **2 502 espèces végétales exotiques** (INPN, 2023) sur le territoire national métropolitain dont une partie deviendra potentiellement envahissante à l'avenir. À titre comparatif, le nombre de plantes vasculaires indigènes de France métropolitaine est estimé à 4982 (IUCN, 2018). Les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) majoritairement introduites par l'Homme volontairement ou non (certaines d'entre elles ont été plantées dans les jardins botaniques à titre de conservation ou utilisées pour l'ornement des jardins particuliers et des aménagements urbains), menacent les écosystèmes et sont aujourd'hui reconnues comme une cause majeure de diminution de la biodiversité à l'échelle planétaire. En effet, les impacts causés par ces espèces sont nombreux :

- impacts sur la **santé public** (ex : allergies) ;
- impacts sur l'**économie agricole** (ex : perte de rendement, envahissement des cultures) ;
- impacts sur les **milieux naturels** (ex : modification de leur fonctionnement, des flux hydriques et des cycles biogéochimiques) et sur les **espèces indigènes** (ex : diminution de la diversité spécifique, homogénéisation du cortège floristique, perturbation des polliniseurs, introduction de parasites ou maladies) ;
- impacts **économiques** (ex : coût de gestion et de destruction importants, coût de la gestion des déchets) ;
- impacts sur les **activités de loisirs** (ex : navigation, pêche) ;
- impacts **paysagers**.

D'une manière générale c'est l'ensemble des **services écosystémiques** rendus par les milieux naturels qui sont impactés par les EEE.

Du fait notamment de l'augmentation des échanges internationaux, de l'artificialisation croissante des milieux et des changements climatiques, ces espèces et leur expansion sont favorisées. Ces dernières, dotées de stratégie de reproduction efficaces (graines multiples, rhizomes profonds) et souvent arrivées sans leurs parasites et maladies, se développent rapidement. L'Observatoire National de la Biodiversité estime qu'en 40 ans un département voit s'installer en moyenne **5 nouvelles EEE tous les 10 ans**.

Pour palier à cette problématique, une **stratégie nationale (2011-2020)** (Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, 2017) a été proposée. La démarche de déclinaison à l'échelle de la **région Auvergne Rhône-Alpes est en cours** (RICHARD O., 2020) afin d'intégrer les particularités régionales. Ces dernières s'appuient également sur les directives européennes et les espèces faisant l'objet d'une surveillance.

1.1.2. État des lieux en Isère

1.1.2.1. Acteurs et connaissance

À ce jour en Isère, un grand nombre d'acteurs se mobilise concernant la gestion des EEE qu'il s'agisse des services de l'État, de collectivités territoriales (communes, intercommunalités, département, parcs naturels régionaux...), de syndicats mixtes (syndicats de rivières...), de gestionnaires d'espaces privés (sociétés d'autoroutes, entreprises industrielles...), d'Association pour la Protection de la Nature et de l'Environnement (APNE), etc. Les actions entreprises par chaque structure ne se fait pas nécessairement de façon coordonnée.

Sur le plan de la connaissance, le territoire de l'Isère dispose d'une liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes au niveau régional (DEBAY P. et al., 2020), ainsi que d'une **liste départementale** (KOPF M. et al., 2023).

1.1.2.2. Focus sur la liste départementale Isère

Le travail de mise à jour de la liste des espèces exotiques envahissantes de l'Isère porte sur 210 taxons exotiques. Ces taxons sont classés en trois listes en fonction de leur niveau d'impact sur les activités humaines et la biodiversité. La liste complète est présentée en **annexe I**.

Par cette classification les taxons sont répartis en **trois statuts pour le département** :

- **Taxon exotique envahissant avérée (68 taxons)** : le taxon présente un caractère envahissant en Isère. Les impacts sont plus ou moins importants (catégorie A, B ou C),
- **Taxon exotique envahissant à surveiller (64 taxons)** : le taxon ne présente pas de caractère envahissant en Isère mais il est considéré comme envahissant « avéré » dans des territoires limitrophes. Taxon soit déjà signalé en Isère (catégorie D1), soit absent (catégorie D2),
- **Taxon exotique non envahissant (78 taxons)** : le taxon ne présente pas de caractère envahissant en Isère et n'est pas signalé comme envahissant « avéré » dans des territoires limitrophes. Taxon soit déjà signalé en Isère (catégorie E1), soit absent (catégorie E2).

La hiérarchisation proposée ci-dessus traduit le **niveau d'impact « observé »** à ce jour sur la biodiversité et les activités humaines (colonne « Statut Isère »).

En complément la liste indique le **« potentiel invasif »** des taxons étudiés. Il repose sur l'indice de Weber (Weber & Gut, 2004) exprime le potentiel invasif de l'espèce.

Pour plus d'informations concernant la méthodologie et les résultats, se reporter au document complet : Kopf M. Gaber C. Gourgues F., (2023). *Plantes exotiques envahissantes de l'Isère. Volet 1 : liste hiérarchisée et statuts*. Gentiana, société botanique dauphinoise. 46 p. + annexes.

1.1.3. Objectifs de la stratégie départementale

Le présent document propose les bases d'une **stratégie départementale en Isère** pour agir au plus près des enjeux locaux tout en suivant les recommandations nationale et régionale. Il doit également permettre une action cohérente et efficace au sein du département sans être redondant avec les actions mises en place à l'échelle nationale ou régionale.

Cela passera dans un premier temps par :

- définir les axes de travail ;
- lister les actions à réaliser (pertinence en Isère, état d'avancement en Isère, acteurs impliqués...) ;
- mettre en place un groupe de travail de discussion et de réflexion.

Par la suite, cette stratégie peut être développée en **plan d'actions** permettant de définir précisément les actions ciblées en déterminant la mise en œuvre :

- avancement actuel ;
- structure porteuse ;
- partenaires ;
- livrables ;
- calendrier et durée ;
- coût financier et financement ciblé ;
- exemple d'actions (sur d'autres territoires).

Cette étape doit se faire en collaboration avec l'ensemble des partenaires du territoires.

1.2. Constitution d'un groupe de travail local

Depuis début 2023, Gentiana et la Direction Départementale des Territoires de l'Isère coordonnent le fonctionnement d'un groupe de travail dédié à la question des Espèces Exotiques Envahissantes Végétales en Isère.

1.2.1. Fonctionnement

Au cours de l'année, deux réunions ont été programmées et se sont déroulées à la DDT de l'Isère les **20 avril et 20 novembre 2023**.

L'organisation d'une première réunion a permis de prendre contact avec un certains nombre d'acteurs et partenaires isérois. Le déroulé de cette dernière a surtout été axé sur la présentation de la situation en Isère et notamment les enjeux propres au département (espèces à enjeux, espèces réglementées). Puis la présentation du travail de déclinaison des enjeux par Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) initié par Gentiana. La réunion s'est poursuivi par un temps d'échanges autour des besoins et attentes de chacun pour la préfiguration d'axes d'actions.

La seconde réunion mettait l'accent sur l'utilisation des financements via les fonds verts pour lutter contre les EEEV. Deux retours d'expériences « Fond vert » ont été présentés respectivement par le SyMBHI et Gentiana. Le Département de l'Isère a également présenté un retour d'expérience de gestion sur les Jussies. La seconde partie de la réunion a été dédiée à la présentation par Gentiana de la finalisation des fiches par EPCI et des axes de travail suivis d'échanges.

1.2.2. Participants

La liste de diffusion actuelle (disponible en [annexe II](#)) comprend **85 contacts**. Elle regroupe un maximum d'acteurs en lien avec la thématique des EEE et couvre au maximum tous les secteurs du département.

Cette dernière regroupe notamment des services de l'état (DDT, DREAL), des collectivités territoriales (CC, CDI), des fédérations et des associations (FCEN, APIE, Drac Nature, UICN, Lo Parvi, LPO), des structures scientifiques de recherche et de connaissances des espèces (INRAE, CBNA, CDR EEE), des structures d'aménagement et de gestion des cours d'eau (gestionnaires des digues, SyMBHI, CNR, EPAGE de la Bourbre, fédération de pêche, réseau GEMAPI 38, SAGE, SIAGA, SIRRA), des gestionnaires de milieux naturels (animateurs de sites Natura 2000, gestionnaires de réserves, CEN, ONF, PNE, PNR Chartreuse et Vercors), des structures en lien avec le domaine agricole (ADDEAR, chambres d'agricultures), des organismes d'éducation et de formation à l'environnement (CPIE).

À ce stade, il manque des coordonnées de techniciens en particulier dans certaines collectivités et territoires. De plus, il serait pertinent d'intégrer des structures impliquées dans la gestion des déchets, l'aménagement et le BTP, des paysagistes, bureaux d'études et professionnels du secteur horticole également impliqués dans la lutte contre les EEE.

1.2.3. Perspectives

Suite à ce premier travail de synthèse des objectifs et de définition des axes de travail, il reste à finaliser la « feuille de route », support du groupe de travail. Il serait également intéressant de mettre en place un mode opératoire du groupe et de définir les actions à mener ainsi que les rôles des structures impliquées.

Au moins une réunion du groupe de travail sera organisée au cours de l'année 2025, l'occasion de présenter de nouvelles actions et d'amender et valider la présente stratégie départementale.

1.3. Déclinaison de la stratégie en Isère

1.3.1. Identification et définition des axes de travail

La consultation des stratégies rédigées pour d'autres territoires (ANGOT M. (*coord.*), 2022, HUDIN *et al.*, 2014 ; TURPIN *et al.*, 2023 ; TERRIN *et al.*, 2014) ainsi que la stratégie nationale (Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, 2017) a permis de faire émerger des thématiques incontournables dans la prise en compte des EEE.

Les lignes directrices de ce travail doivent permettre de :

- répondre aux enjeux locaux ;
- s'appuyer sur les stratégies déjà existantes ;
- mobiliser les différents acteurs des secteurs concernés et du grand public ;
- faire appliquer la réglementation ;
- intégrer une approche hiérarchisée à différents niveaux d'action ;
- aboutir à la rédaction d'un plan d'actions.

Gentiana a été en charge de définir les axes de travail de cette stratégie future et d'identifier les thématiques ainsi que les actions de celles-ci.

Afin d'avoir une démarche cohérente avec les stratégies européenne, nationale et régionale sur les EEE végétales, les cinq axes de travail correspondent aux axes définis dans la stratégie nationale :

- axe 1 : veille et prévention de la propagation ;
- axe 2 : gestion des espèces et restauration des écosystèmes ;
- axe 3 : amélioration et mutualisation des connaissances ;
- axe 4 : communication, sensibilisation et formation ;
- axe 5 : gouvernance, coordination.

Ces derniers sont détaillés par thèmes et actions dans les tableaux ci-dessous. Il est aussi précisé si l'action semble pertinente à entreprendre en Isère et les acteurs pressentis pour l'action ciblée. Ces tableaux serviront de base de travail pour l'élaboration d'un futur plan d'actions.

Axe 1 : Veille et prévention de la propagation des EEE

Actions	Pertinence en Isère ?	État d'avancement 2025	Qui ?	Commentaires
1.1 Réseau de veille sur le territoire : détection précoce				
Surveillance et suivi des espèces émergentes déjà présentes	Oui	Partiellement en cours	tous les partenaires naturalistes, gestionnaires...	Actuellement actions non coordonnées entre partenaires Possibilité de saisie des données et signalement direct à Gentiana
Signalement de nouvelles espèces pour le territoire	Oui	Partiellement en cours	tous les partenaires naturalistes, gestionnaires...	Actuellement actions non coordonnées entre partenaires Possibilité de saisie des données et signalement direct à Gentiana
Plan d'actions relatif aux voies d'introduction et de propagation	Non		-	Réalisé au niveau national
Mettre en œuvre la réglementation	Non		-	Réalisé au niveau national : publication d'arrêtés ministériels, contrôle douane
1.2 Veille réglementaire				
Tenir à jour les listes réglementaires et les statuts	Oui		DDT 38	Se référer au centre de ressource national
1.3 Diffusion des informations				
Alerte concernant de nouvelles espèces	Oui	En cours	tous les partenaires naturalistes, gestionnaires...	Utiliser le centre de ressources (volet actualités/à surveiller de près)
1.4 Intervention précoce sur les nouvelles EEE détectées				
Définition d'un protocole d'intervention rapide	Oui	À prévoir	DDT 38 + Gentiana et partenaires (agence de l'eau ?)	Nécessité de définir quel protocole ? Quels acteurs mobiliser ? Quels financements solliciter ? Ex : « brigade d'intervention

Actions	Pertinence en Isère ?	État d'avancement 2025	Qui ?	Commentaires
				invasive » (PREEE-normandie)
Diffusion du protocole d'intervention rapide	Oui	À prévoir	DDT 38 + Gentiana et tous les partenaires	
1.5 Collaboration avec la filière de la production et vente horticole				
Accroître la collaboration avec les professionnels de l'horticulture	Oui	À prévoir	Chambre d'agriculture, DREAL?	Gentiana avait travaillé avec quelques jardineries et pépinières en 2018 mais l'action n'avait pas perduré faute de financement

Axe 2 : Gestion des espèces et restauration des écosystèmes

Actions	Pertinence en Isère ?	État d'avancement 2025	Qui ?	Commentaires
2.1 Connaissance des actions menées sur le territoire				
Synthèse des informations sur la nature des actions réalisées	Oui	À prévoir	DDT 38, DREAL	Complémentarité avec les retours d'expériences au niveau national
2.2 Développement et expérimentation d'outils de gestion (cadre scientifique)				
Développement d'indicateurs de suivi (dynamique, impacts, efficacité des mesures)	Non			Réalisé au niveau national
Définition d'un réseau de sites pilotes	Oui	À prévoir	Tous les gestionnaires d'espaces naturels	Définir une structure référente par espèce ? Renforcer les liens avec actions menées par d'autres DDT
2.3 Maîtrise des EEE répandues				
Cohérence des actions avec les autres territoires	Oui	A prévoir		
Plan de lutte espèces et secteurs spécifiques	Oui	A prévoir		
2.4 Diffusion des retours d'expériences (REX) et conseils				
Rédaction et diffusion de fiches REX	Oui	En cours	Gestionnaires	En lien avec le centre de ressources national
Conseils aux porteurs de projets (listes d'espèces de substitution, méthodes de lutte...)	Oui	En cours		
2.5 Organiser la gestion des déchets				
Méthodes d'élimination et valorisation des déchets issus des interventions	Oui	A prévoir	DDT 38, DREAL, CEN 38	Carte de recensement des structures acceptant les déchets issus des interventions
2.6 Restaurer les écosystèmes				

Actions	Pertinence en Isère ?	État d'avancement 2025	Qui ?	Commentaires
Favoriser l'utilisation d'espèces indigènes lors de travaux d'aménagement	Oui	En cours	Gentiana, DDT 38, autres partenaires	Gentiana, le CBNA et d'autres partenaires locaux travaillent sur le développement de la filière de production de plants indigènes. Vigilance des services instructeurs.
Informier sur les méthodes de gestion et restauration des écosystèmes dégradés	Non			Réalisé au niveau national
Gestion et restauration des écosystèmes dégradés	Oui		Gémapiens, gestionnaires de sites naturels	Se référer au centre de ressources national
2.7 Évaluation des coûts				
Évaluer les coûts liés aux impacts ainsi qu'aux opérations de gestion	Non			Réalisé au niveau national

Axe 3 : Amélioration et mutualisation des connaissances

Actions	Pertinence en Isère ?	État d'avancement 2025	Qui ?	Commentaires
3.1 Connaissance sur la biologie et la répartition des espèces				
Établir une liste hiérarchisée des espèces végétales exotiques à l'échelle du département	Oui	Réalisé	Gentiana	À consulter : https://gentiana.org/flore-isere/especes-exotiques-envahissantes/
Poursuivre la collecte de données	Oui	En cours	tous les partenaires naturalistes, gestionnaires...	
Veille documentaire	Oui	En cours	Gentiana, autres partenaires	
3.2 Connaissances du territoire				
Synthèse des données sur les EEE (répartition, dynamique)	Oui	Réalisé, mise à jour à prévoir	Gentiana	Atlas cartographique départemental
Déclinaison territoriale des enjeux	Oui	Réalisé, mise à jour à prévoir	Gentiana	Fiches de synthèse par EPCI
3.3 Accompagner et initier des démarches scientifiques				
Développer des programmes de recherche scientifiques spécifiques	Non	Inconnu		
Faciliter la collaboration entre gestionnaires et chercheurs locaux	Oui	En cours	DDT 38, Gentiana	INRAE Grenoble, UGA, autres
3.4 Outil de mutualisation des connaissances				
Centraliser les ressources (données de terrain et bibliographie)	Oui		DDT 38	Contribuer aux actions nationales en s'appuyant sur les outils existants : centre

Actions	Pertinence en Isère ?	État d' avancement 2025	Qui ?	Commentaires
				de ressource national et SINP (Biodiv'Aura)

Axe 4 : Sensibilisation, communication et formation

Actions	Pertinence en Isère ?	État d'avancement 2025	Qui ?	Commentaires
4.1 Sensibiliser et impliquer le grand public				
Outils pour la communication d'informations	Oui	Partiellement en cours	Gentiana, CEN38, CDI, DDT, autres partenaires ?	
Réalisation d'animations et chantiers participatifs à destination du grand public	Oui	Partiellement en cours	Gentiana, Tela botanica, autres partenaires ?	
Développer des projets éducatifs et sensibiliser le public scolaire	Oui	Partiellement en cours	Gentiana, CD38, APN, autres partenaires ?	
4.2 Communiquer sur les ressources disponibles				
Valoriser les ressources d'informations existantes	Oui	A prévoir		
Valorisation du travail du groupe départemental et production de documents	Oui	A prévoir		
Code de bonne conduite à destination des différents publics (professionnels, entreprises, grand public...)	Non			Réalisé au niveau national Il existe déjà un code de conduite pour les professionnels de l'horticulture
4.3 Animation des réseaux d'acteurs				
Communication au sein du groupe de travail	Oui	En cours	Groupe de travail	
Animation d'un réseau local d'acteurs et d'outils d'échanges d'informations techniques				
Mise en œuvre d'un réseau de surveillance et d'alerte				

Actions	Pertinence en Isère ?	État d'avancement 2025	Qui ?	Commentaires
4.4 Former les différents acteurs professionnels				
Organisation de formations professionnelles	Oui	En cours	Gentiana, autres partenaires ?	
Interventions auprès des étudiants dans les filières concernées	Oui	A prévoir	Gentiana, autres partenaires ?	
Organisation de journées d'informations et d'échanges entre acteurs	Oui	En cours	Gentiana, autres partenaires ?	

Axe 5 : Gouvernance, coordination

Actions	Pertinence en Isère ?	État d'avancement 2025	Qui ?	Commentaires
5.1 Identifier les acteurs et partenaires du territoire				
Réaliser une enquête sur le territoire		À prévoir	?	
5.2 Animer le groupe de travail départemental				
Animation et coordination du groupe de travail	Oui	En cours	DDT 38	« compétences en terme de gestion des milieux, il est proposé de renforcer et d'encourager le rôle d'animation territoriale sur les EEE des CEN » texte de la stratégie nationale
Suivi de la mise en œuvre de la stratégie		À prévoir	DDT 38	
Synthèse et rédaction du plan d'action		À prévoir	DDT 38	
Mutualiser la recherche de financement		À prévoir	Tous les partenaires	
5.3 Animer la stratégie (à l'extérieur du groupe de travail)				
Renforcer le réseau des acteurs locaux et thématiques	Oui	À prévoir	?	
Interface avec les structures régionales et nationales	Oui	À prévoir	DDT 38 et Gentiana ?	
5.4 Évaluation				
Évaluer la réalisation et la réussite des actions	Oui	A prévoir		Pour le moment pas d'indicateurs d'évaluation

2. Détail des actions

Axe 1

Veille et prévention de la propagation

1. Veille et prévention de la propagation

Prévenir l'introduction des EEE sur le territoire est essentiel afin de limiter les impacts et réduire les coûts financiers liés aux opérations de gestion.

Objectif principal des actions : surveiller les espèces exotiques envahissantes et leurs voies d'introduction et de propagation. Cet axe comprend différentes actions dont le suivi des espèces émergents qui sont déjà présentes, la détection précoce de nouvelles espèces émergentes pour le territoire, l'identification des voies d'introduction et de propagation de nouvelles espèces ou encore une veille réglementaire.

1.1. Réseau de veille sur le territoire : détection précoce

Surveillance et suivi des espèces émergentes déjà présentes	
Objectif	Évaluer l'évolution des populations et leurs impacts potentiels
Contenu	<ul style="list-style-type: none">Hiérarchiser les enjeux en termes d'espèce pour la veille, la détection et l'intervention précoceIdentifier les secteurs prioritaires (sites à préserver, sites sensibles...)Mettre en place un suivi spécifique des espèces exotiques récemment recensées

Signalement de nouvelles espèces pour le territoire	
Objectif	Déetecter rapidement l'établissement de nouvelles espèces
Contenu	<ul style="list-style-type: none">Mise en place d'une surveillance et d'un réseau d'alerte pour permettre une détection précoce et une réaction rapide en cas d'installation ou d'expansion d'une espèce problématique (outils de saisi et suivi des signalements)Définir un outil de saisi communS'appuyer sur les listes des espèces classées prioritaires aux niveaux européen, national et régional

Plan d'actions relatif aux voies d'introduction et de propagation (identification et surveillance)	
Objectif	Limiter les possibilités d'introduction sur le territoire
Contenu	<p>Non concerné - réalisé au niveau national</p> <ul style="list-style-type: none">Identifier les voies d'introduction et de propagation des espèces → définir les priorités et les modalités de contrôle efficacesMobiliser les acteurs et assister la coordination territoriale pour une meilleure prise en compte des enjeuxSynthétiser les enjeux prioritaires

Mettre en œuvre la réglementation	
Objectif	Établir des listes réglementaires et mettre en œuvre les actions de contrôle
Contenu	<p>Non concerné - réalisé au niveau national</p> <ul style="list-style-type: none">Publication d'arrêtés ministériels, contrôle douaneA VOIR : Proposition d'arrêtés préfectoraux au delà de l'aspect respect de la

	réglementation ?
--	------------------

1.2. Veille réglementaire

Tenir à jour les listes réglementaires et les statuts	
Objectif	Faciliter l'accès à l'information concernant les aspects réglementaires
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> Mettre à jour les informations et les relayer pour le département de l'Isère (site web de la DDT Isère)

1.3. Diffusion des informations

Alerte concernant de nouvelles espèces	
Objectif	Alerter les acteurs concernés sur la présence d'une nouvelle espèce
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> Faire circuler l'information via une liste de diffusion d'acteurs locaux Relayer les alertes issues du niveau national (CDR) lorsqu'elles sont potentielles sur le territoire

1.4. Intervention précoce sur les nouvelles EEE détectées

Définition d'un protocole d'intervention rapide	
Objectif	Intervenir rapidement sur les taxons nouvellement détectées sur le territoire
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> Formaliser une chaîne décisionnelle pour les interventions rapides (contraintes propres aux différents milieux et aux espèces) Définir les responsabilités des acteurs pour l'intervention rapide Définir les protocoles techniques d'intervention et partage des outils Identifier et évaluer les dispositifs pour la création d'un fond d'urgence Cibler des financements mobilisables Évaluer l'efficience des protocoles et les améliorer par retours d'expériences
Exemple	Plan Régional d'Actions Relatif aux Espèces Exotiques Envahissantes de Normandie (CEN Normandie) avec la mise en place de « Brigade invasives » (https://preee-normandie.fr/)

Diffusion du protocole d'intervention rapide	
Objectif	Rendre l'information accessible au plus grand nombre
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> Disposer d'outils de communication adaptés vers les différents acteurs ainsi que le grand public Diffuser et rendre disponible les protocoles d'intervention rapide (relais d'informations à mobiliser : préfecture, acteurs de l'environnement, collectivités, grand public...)

1.5. Collaboration avec la filière de la production et vente horticole

Accroître la collaboration avec les professionnels de l'horticulture	
Objectif	Réduire les introductions d'EEE issues de plantations ornementales
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Constituer une liste des structures privées commercialisant des EEE• Communiquer auprès de la filière de production et de vente sur les risques liés à l'utilisation de plantes exotiques envahissantes• Inciter les jardineries à informer du caractère envahissant des espèces ciblées en vente• Communiquer auprès des acteurs de l'aménagement du territoire et des gestionnaires d'infrastructures linéaires et favoriser l'utilisation de végétaux indigènes dans les projets d'aménagement

Axe 2

Gestion des espèces et restauration des écosystèmes

2. Gestion des espèces et restauration des écosystèmes

La gestion des espèces exotiques envahissantes est menée sans coordination sur le territoire départemental. Les différents acteurs gestionnaires interviennent de façon indépendante sans concertation commune. Une meilleure coordination (ex : élaboration de plans de lutte) et un meilleur accès aux ressources techniques (ex : diffusion de retours d'expériences) permettraient d'améliorer l'efficacité des actions.

Objectif des actions : Proposer des outils pour accompagner la prise de décision en termes de gestion. Cet axe comprend différentes actions permettant de documenter les actions de gestion réalisées ou en cours sur le territoire, maîtriser les EEE largement répandues ou encore expérimenter des outils de gestion pour les espèces émergentes.

2.1. Connaissance des actions menées sur le territoire

Synthèse des informations sur la nature des actions réalisées	
Objectif	Documenter les actions réalisées
Contenu	<ul style="list-style-type: none">Réaliser une enquête afin de documenter les actions : espèces et milieux ciblés, type d'interventions, coûts financiers, résultat obtenus...Mettre à disposition les résultatsPossibilité de réaliser des fiches de retours d'expériences plus complètes pour les actions les plus pertinentes. Ce travail est réalisé en lien avec le centre de ressources national (https://especes-exotiques-envahissantes.fr/retours-dexperiences-de-gestion-flore/)

2.2. Développement et expérimentation d'outils de gestion (cadre scientifique)

Développement d'indicateurs de suivi	
Objectif	Mesurer l'efficacité des opérations de gestion (dynamique, impacts, efficacité des mesures)
Contenu	<ul style="list-style-type: none">Non concerné - réalisé au niveau national

Définition d'un réseau de sites pilotes	
Objectif	Expérimenter des méthodes de gestion pour les espèces émergentes ou difficiles à maîtriser
Contenu	<ul style="list-style-type: none">Recenser et documenter les expérimentations existantesDéfinir des protocoles à partir de la bibliographie d'expérimentations déjà réaliséesTester des méthodes de gestion peu connues ou concernant des espèces prioritairesDocumenter les essais et mettre à disposition les résultats (Rédaction de fiches retours d'expériences pour le Centre de Ressource National)
Exemple	Retour d'expérience concernant la gestion de la jussie sur le site des Grandes îles (Montbonnot Saint-Martin)

2.3. Maîtrise des EEE répandues

Cohérence des actions avec les autres territoires	
Objectif	Garantir une cohérence en termes de gestion
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser, analyser et soutenir les interventions existantes à différentes échelles • Favoriser les actions transfrontalières en s'appuyant sur les réseaux de coopération existants
Exemple	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les actions ayant des logiques géographiques (ex : bassin versant) plutôt qu'administrative

Plan de lutte espèces et secteurs spécifiques	
Objectif	Coordonner les actions de lutte sur des enjeux priorisés (espèces ou territoire) pour une meilleure efficacité
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Établir une hiérarchisation par secteurs géographiques et/ou espèces • Définir des plans d'intervention dans des milieux spécifiques (dépendances vertes bords route, jardins...) ou sur des espèces ciblées • Fournir des outils pour réaliser des choix techniques adaptés

Gestion et restauration des écosystèmes dégradés	
Objectif	Rendre les écosystèmes plus résilient face à la propagation des EEE
Contenu	<p>Non concerné dans le cadre de la stratégie EEE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions complémentaires réalisées dans le cadre d'actions de nombreux partenaires. Ex : gestionnaires de cours d'eau (Gemapi), gestionnaires d'espaces naturel, aménageurs, etc...

2.4. Diffusion des retours d'expériences (REX) et conseils

Rédaction et diffusion de fiches REX	
Objectif	Mutualiser les retours d'expériences en termes de gestion
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction de fiche de synthèse à destination du centre de ressource national qui à la charge de leur diffusion.

Conseils aux porteurs de projets (listes d'espèces de substitution, méthodes de lutte...)	
Objectif	Développer une prise en compte systématique de la problématique des EEE
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Développer la thématique auprès de la filière horticole (liste de consensus, restriction d'usage...), auprès de la filière des aménageurs (groupe de travail spécifique), auprès de la filière forestière (enjeux liés à la sylviculture) et auprès de la filière déchets verts (traitements des déchets...) • Assurer une prise en compte systématique des EEE dans les plans de gestion • Développer la prise en compte réglementaire des EEE dans les travaux d'aménagements • Fournir des outils pour réaliser des choix techniques adaptés

2.5. Organiser la gestion des déchets

Méthodes d'élimination et valorisation des déchets issus des interventions	
Objectif	Diminuer les risques de multiplication des foyers par les rémanents issus des interventions de gestion
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place une stratégie de collecte et de traitement des déchets sur le territoire (annuaire des structures de valorisation des bio-déchets, développement de plateformes de compostage adaptées...) Fournir des outils pour réaliser des choix techniques adaptés sur la question des déchets (en lien avec le centre national de ressource) Diffuser l'information auprès des gestionnaires concernés

2.6. Restaurer les écosystèmes

Favoriser l'utilisation d'espèces indigènes lors de travaux d'aménagement	
Objectif	Proposer des alternatives aux plantes exotiques envahissantes utilisées en ornement
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> Informier les acteurs concernés de l'intérêt de l'utilisation des végétaux indigènes dans les projets d'aménagement. Inciter à l'inscription de la valorisation du végétal indigène dans les CCTP des marchés publics d'aménagement Augmenter la disponibilité en jeunes plants (lignueux et herbacées) dans la filière de production locale

Informer sur les méthodes de gestion et restauration des écosystèmes dégradés	
Objectif	Améliorer les méthodes de restauration et diffuser les bonnes pratiques (guide bonnes pratiques)
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> Non concerné - réalisé au niveau national Élaborer des protocoles de restauration incluant les bonnes pratiques lors de la réalisation

2.7. Évaluation des coûts

Évaluer les coûts liés aux impacts ainsi qu'aux opérations de gestion	
Objectif	Documenter l'impact financier liées aux EEE
Contenu	Non concerné - réalisé au niveau national

Axe 3

Amélioration et mutualisation des connaissances

3. Amélioration et mutualisation des connaissances

La connaissance est un socle indispensable pour élaborer toute action, que ce soit des interventions de gestion efficaces ou la prévention de l'introduction et la propagation.

Objectif des actions : les actions visent à renforcer et poursuivre l'acquisition de connaissances sur les espèces exotiques envahissantes à la fois sur la biologie, l'écologie, les impacts directs ou indirects, les interactions au sein des écosystèmes et également sur les méthodes de gestion. Il s'agira également de disposer de méthodes et d'outils adaptés.

3.1. Connaissance sur la biologie et la répartition des espèces

Établir une liste hiérarchisée des espèces végétales exotiques à l'échelle du département	
Objectif	Identifier et hiérarchiser les espèces et les enjeux à l'échelle départementale
Contenu	<ul style="list-style-type: none">Recenser et caractériser les taxons exotiques présents et potentiel (envahissants ou non) et les classer selon des protocoles d'évaluation connus (déjà réalisé)Mettre en place un fichier des mises à jour à apporter à la liste (évolution taxonomique, réévaluation du statut, répartition de l'espèce sur le territoire, évolution réglementaire)Actualiser la liste (échéance à définir)Faire évoluer la méthodologie selon la référence nationale
Remarque	Document consultable : https://gentiana.org/flore-isere/especes-exotiques-envahissantes/

Poursuivre la collecte de données	
Objectif	Renforcer l'acquisition de connaissances sur les espèces, leurs écologies et leurs impacts
Contenu	<ul style="list-style-type: none">Prioriser les prospections/veille en lien avec un réseau de surveillanceSaisir, intégrer et transférer au SINP régional les données pour faciliter la libre consultation des donnéesMutualiser les synthèses au sein du département

Veille documentaire	
Objectif	Maintenir la connaissance à jour et diffuser les informations
Contenu	<ul style="list-style-type: none">Documenter les évolutions en termes de dynamique, répartition et présence des espècesDocumenter les évolutions en termes de méthode de gestion (mise en œuvre, gestion des déchets...)Rendre compte des résultats

3.2. Connaissances du territoire

Synthèse des données sur les EEE (répartition, dynamique)	
Objectif	Fournir une information à jour sur la présence des espèces sur le territoire

Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Collecter un maximum de données sur les EEE sur le territoire isérois (SINP et hors SINP) • Synthétiser et analyser ces données sous forme d'atlas cartographique et liste d'espèce • Renouveler régulièrement (échéance à définir)
Remarque	Actions déjà réalisée. Mise à jour régulières à prévoir

Déclinaison territoriale des enjeux	
Objectif	Faciliter la prise en considération en déclinant les enjeux par secteurs géographiques
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier l'échelle territoriale la plus appropriée • Définir une méthodologie de hiérarchisation des enjeux par territoires • Évaluer les différents secteurs • Communiquer auprès des acteurs territoriaux
Remarque	Action en cours : Fiches de synthèse par EPCI réalisées par Gentiana

3.3. Accompagner et initier des démarches scientifiques

Développer des programmes de recherche scientifiques spécifiques	
Objectif	Répondre aux besoins des gestionnaires par la recherche scientifique
Contenu	<p>Non concerné - réalisé au niveau national</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capitaliser les informations issues de la bibliographie scientifique et autres documentations • Identifier les priorités de recherche (espèces encore peu connues) • Améliorer la connaissance sur la biologie, l'écologie des espèces • Améliorer la connaissance sur les voies d'introduction et de propagation locales • Améliorer la connaissance sur les impacts négatifs et les aspects positifs des espèces • Collaborer au sein de programmes de recherche transversaux • Solliciter les acteurs de la recherche sur les travaux en cours liés aux changements globaux

Faciliter la collaboration entre gestionnaires et chercheurs locaux	
Objectif	Donner la possibilité aux gestionnaires de s'appuyer sur une expertise locale
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un annuaire local pour permettre la collaboration entre différentes structures • Créer et animer un comité scientifique mobilisable pour répondre à certaines questions

3.4. Outil de mutualisation des connaissances

Centraliser les ressources (données de terrain et bibliographie)	
Objectif	Mettre à disposition la connaissance
Contenu	<p>Pas d'outil à créer. Utiliser les outils existants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saisir ou transmettre les données collectés au SINP (Biodiv'Aura) • Transmettre la bibliographie pertinente au centre de ressource national

Axe 4

Sensibilisation, communication et formation

4. Sensibilisation, communication et formation

Tous les publics (collectivités, entreprises privées, professionnels de l'aménagement, agriculteurs, gestionnaires de milieux naturels, particuliers...) sont concernés par la thématique des espèces exotiques envahissantes. Il est essentiel de faciliter l'accès à l'information sur ce sujet selon les formats les plus adaptés à chacun des publics ciblés.

Objectif des actions : Les actions de cet axe visent à sensibiliser et impliquer le grand public ainsi que les acteurs économiques et politiques locaux, développer un réseau et des outils pour échanger l'information, proposer des formations et un appui technique pour les gestionnaires.

4.1. Sensibiliser et impliquer le grand public

Outils pour la communication d'informations	
Objectif	Adapter la communication au plus large public possible
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer des outils de communication spécialement conçus aux différents publics : élus, grand public, scolaires...• Vulgariser les connaissances sur les EEE et transmettre les bonnes pratiques• Développer et renforcer l'offre pédagogique• Supports variés à définir selon les besoins : fiches, film, livrets...
Remarque	Actions en cours : Mise à jour du livret « plantes invasives de l'Isère »

Réalisation d'animations et chantiers participatifs à destination du grand public	
Objectif	Informer le grand public par des interventions directes
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Sensibiliser à l'occasion d'évènements dédiés (sorties, festivals...)• Organiser des évènements à destination du grand public (chantiers participatifs, programmes d'inventaires participatives)
Exemple	Inventaire participatif « mission flore » portant sur le Bunias d'Orient : https://www.tela-botanica.org/mission/buniasorientalis/

Développer des projets éducatifs et sensibiliser le public scolaire	
Objectif	Sensibiliser le jeune public
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer des cycles d'intervention adaptés aux différents niveaux scolaires• Réaliser des supports pédagogiques• Réaliser des interventions en milieu scolaire et structures éducatives

4.2. Valorisation et diffusion de l'information technique

Valorisation les ressources d'informations existantes	
Objectif	Simplifier l'accès à l'information pour tous les publics
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Lister les ressources existantes, notamment sites internet (centre de ressources national, Gentiana, CEN Isère, DDT Isère...) ainsi que les documents (fiches espèces, retours d'expériences...) • Diffuser la liste (exemple : en annexe de tous document relatif aux EEE en Isère)
Remarque	Ex : fiches espèces émergentes en Isère disponibles : https://gentiana.org/ressources/fiches-espèces/

Valorisation du travail du groupe départemental et production de documents	
Objectif	Valoriser le travail réalisé au sein du groupe départemental
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Éditer et mettre à disposition des outils techniques émanant du travail du groupe départemental (liste hiérarchisée de l'Isère, fiches enjeux EPCI, stratégie départementale...) • Diffuser les documents

Code de bonne conduite à destination des différents publics (professionnels, entreprises, grand public...)	
Objectif	Généraliser les bonnes pratiques
Contenu	<p>Non concerné - réalisé au niveau national</p> <ul style="list-style-type: none"> • Diffuser le document

4.3. Animation des réseaux d'acteurs

Communication au sein du groupe de travail	
Objectif	Valoriser le travail réalisé et l'expérience existante entre les membres
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Information mutuelle et partage de connaissances au sein du groupe de travail sur les ressources disponibles et existantes

Animation d'un réseau local d'acteurs et d'outils d'échanges d'informations techniques	
Objectif	Formaliser un réseau départemental d'échanges pour tous les acteurs en lien avec les thématique
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier les personnes et structures souhaitant intégrer le réseau • Créer une liste de diffusion afin de faciliter les échanges directs informels • Formaliser l'envoi d'un bulletin d'informations régulier (newsletter par email), présentant les actualités (ex : nouvelles espèces pour le territoire, événements, informations de niveau national en lien avec le CDR...) • Organiser des rencontres régulières : visites de terrain, sollicitations pour apporter un appui technique au cas par cas, • S'appuyer sur le centre de ressource national pour communiquer et agir en

	complémentarité
--	-----------------

Mise en œuvre d'un réseau de surveillance et d'alerte	
Objectif	Faire remonter les informations de terrain (ex : détection d'une nouvelle EEE)
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les personnes et structures pertinentes intégrer le réseau de surveillance Définir les rôles des membres Permettre la saisie, le suivi des signalements et les échanges de données sur les EEE. Réflexion sur les outils de saisie disponible ou la nécessité de développer un outil spécifique Créer support de communication si besoin et informer le réseau local

4.4. Former les différents acteurs professionnels

Formations professionnelles	
Objectif	Améliorer les pratiques des différents professionnels
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser des formations auprès des professionnels (gestionnaires, collectivités, agriculteurs, bureaux d'études, entreprises...) pour répondre aux différents besoins Adapter les formations aux enjeux et thématiques propres aux différents professionnels : filière horticole (liste de consensus, restriction d'usage...), aménageurs (groupe de travail spécifique), filière forestière et sylviculture, filière de valorisation des déchets verts (traitements des déchets...), préservation des milieux (milieux aquatiques, alluviaux pelouses sèches...), filière agricole...

Interventions auprès des étudiants dans les filières concernées	
Objectif	Sensibiliser les futurs professionnels du secteur
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> Établir ou renforcer les liens avec les universités, lycées professionnels proposant des filières en lien avec les EEE (ex : aménagement du territoire, écologie, agriculture, paysage...) Proposer des interventions auprès des étudiants

Organisation de journées d'informations et d'échanges entre acteurs	
Objectif	Fluidifier la circulation de la connaissance technique
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> Public ciblé (élus et techniciens de collectivités, professionnels de l'aménagement, bureaux d'études, entreprises en paysage, gestionnaires de milieux naturels...) Formaliser temps d'échange dédié

Axe 5

Gouvernance, coordination

5. Gouvernance, coordination

La stratégie départementale relative aux espèces exotiques envahissantes implique un grand nombre de partenaires. La coordination de chacun de ces partenaires est nécessaire afin d'assurer sa mise en œuvre

Objectif des actions : les actions ont pour objectifs d'animer la stratégie via le groupe de travail départemental et coordonner sa mise en œuvre ainsi que l'évaluation des actions.

5.1. Identifier les acteurs et partenaires du territoire

Réaliser une enquête sur le territoire	
Objectif	Produire un état des lieux des acteurs et de leurs principales interventions sur le département
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Recenser les structures ainsi que leurs thématiques de travail, secteurs géographiques, types d'actions réalisées (gestion, connaissance, conseil, information...)...• Formaliser un « annuaire »

5.2. Animer le groupe de travail départemental

Animation et coordination du groupe de travail	
Objectif	Organiser le fonctionnement du groupe de travail
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Animer le groupe de travail local (planifier les réunions de travail...)• Définir les rôles et responsabilités des acteurs• Rédiger un bilan et une programmation annuel

Suivi de la mise en œuvre de la stratégie	
Objectif	Coordonner les actions entre les membres du groupe
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Définir une feuille de route pour la mise en œuvre de la stratégie et d'un futur plan d'actions et suivre la mise en œuvre de la stratégie• Coordonner la rédaction et la publication d'un plan d'actions• Suivre la mise en œuvre du plan d'actions

Synthèse et rédaction du plan d'action	
Objectif	Décliner la stratégie en plan d'actions précis
Contenu	<ul style="list-style-type: none">• Détails les axes de la stratégie en fiches actions (nature précise de l'action, structure(s) porteuse(s), partenaire(s) impliqué(s), montant financier, durée, calendrier, indicateur de résultat, livrables,...)• Prioriser les actions• Proposer un calendrier global de réalisation de l'ensemble des actions• Rédiger un document de synthèse

Mutualiser la recherche de financement	
Objectif	Élaborer des projets coordonnés et solliciter les financements conjointement
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Recenser les besoins et perspectives de travail des membres • Définir des projets communs lorsque cela est pertinent • Cibler les financements appropriés et monter des dossiers de demande conjointement

5.3. Animer la stratégie (à l'extérieur du groupe de travail)

Renforcer le réseau des acteurs locaux et thématiques	
Objectif	Mobiliser le plus largement possible les acteurs du territoire
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Inciter à l'élaboration d'actions ciblées dans la stratégie • S'inscrire dans les politiques publiques régionales et départementales • Développer la prise en considération des EEE et de la stratégie dans les politiques • Définir des interlocuteurs sur l'ensemble du territoire (ex : une personne par EPCI)

Interface avec les structures régionales et nationales	
Objectif	Garantir la complémentarité des actions de la stratégie à différentes échelles géographiques
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Cordonner les actions départementales avec celles des territoires limitrophes • Participer aux instances et projets à plus large échelle (bassin versant, réseaux routiers, région...) • Contribuer au groupe de travail régional • Collaborer avec les partenaires régionaux et nationaux (CDR, réseau des CBN, FCEN...)

5.4. Évaluation

Évaluer la réalisation et la réussite des actions	
Objectif	Suivre les avancements des actions de la stratégie
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • Contrôler la réalisation ou non des actions au regard du calendrier défini • Mettre en place des critères d'évaluations de la réussite des différentes actions ciblées • Identifier les facteurs de réussite ou d'échec des actions pour proposer des pistes d'amélioration

Bibliographie

ANGOT M. (coord.), 2022. [en ligne]. *Stratégie relative aux espèces envahissantes des Hauts-de-France. Conservatoire d'espaces naturels des Hauts-de-France* – DREAL Hauts-de-France – Office français de la Biodiversité : 99 p. Disponible : https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/eee_20221012_doc_strategie.pdf

DEBAY P., LEGLAND T. & PACHE G., 2020. [en ligne]. *Liste actualisée et hiérarchisée des espèces exotiques envahissantes, bilan de la problématique végétale invasive en Rhône-Alpes*. Conservatoire botanique national alpin. 44 p. Disponible : <https://especes-exotiques-envahissantes.fr/wp-content/uploads/2020/03/liste-hirarchise-eee-rhone-alpes.pdf>

HUDIN S., HAURY J., MATRAT R., et al., 2014. [en ligne]. *Gestion des espèces exotiques envahissantes du bassin de la Loire – stratégie 2014-2020*. Fédération des Conservatoires d'espaces naturels. 18 p. Disponible : https://www.gesteau.fr/sites/default/files/gesteau/content_files/document/strategiegestioneee_bassinloirebretagne_fcen.pdf

INPN 2023. [en ligne]. *La biodiversité en France — 100 chiffres expliqués sur les espèces*. PatriNat (OFB-MNHN-CNRS-IRD), Paris, 52 p. Disponible : <https://inpn.mnhn.fr/docs/communication/livretInpn/Livret-INPN-especes-2023.pdf>

KOPF M., GABER C. & GOURGUES F., 2023. [en ligne]. Plantes exotiques envahissantes de l'Isère. Volet 1 : liste hiérarchisée et statuts. Gentiana, société botanique dauphinoise. 46 p. + annexes. Disponible : https://gentiana.org/wp-content/uploads/GENTIANA2023-EEE-liste-statuts_avec_annexes.pdf

Ministère de la transition écologique, 2022. [en ligne]. *Plan d'actions pour prévenir l'introduction et la propagation des espèces exotiques envahissantes*. 72 p. Disponible : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/20220315_EEE_VDEF.pdf

Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer, 2017. [en ligne]. *Stratégie nationale relative aux espèces exotiques envahissantes*. 44 p. Disponible : <https://uicn.fr/wp-content/uploads/2017/03/strategie-nationale-eee-version-finale-17-3-2017.pdf>

RICHARD O., 2020. *Méthode et perspectives pour l'élaboration d'une stratégie régionale EEE*, [séminaire].

TERRIN E., DIADEMA K. & FORT N., 2014. *Stratégie régionale et plan d'actions : l'essentiel*. Conservatoires botanique nationaux alpin et méditerranéen. 19 p.

TURPIN L., DAO J. & COTTAZ C., 2023. *Stratégie régionale relative aux plantes exotiques envahissantes d'Occitanie. Plan d'actions 2023-2032*. Conservatoire botanique national méditerranéen et Conservatoire botanique national des Pyrénées et de Midi-Pyrénées. 67p. + annexes

UICN France, FCBN, AFB & MNHN, 2018. *La Liste rouge des espèces menacées en France – Chapitre Flore vasculaire de France métropolitaine*. Paris, France

Annexes

Annexe 1 : Liste des espèces exotiques envahissantes en Isère et statuts associés - Document de synthèse

Annexe 2 : Liste des structures et contacts des personnes sollicitées

Annexe 1 : Liste des espèces exotiques envahissantes en Isère et statuts associés - Document de synthèse



Liste des espèces exotiques envahissantes en Isère et statuts associés

Document de synthèse



Mars 2023

Avec le soutien

GENTIANA, société botanique dauphinoise

MNEI, 5, place Bir-Hakeim 38000 Grenoble
04.76.03.37.37
gentiana@gentiana.org - www.gentiana.org





Liste des espèces exotiques envahissantes en Isère et statuts associés

Document de synthèse

Avec le soutien



Terrain, analyse des données et rédaction :

Martin Kopf, Carole Gaber, Frédéric Gourgues

Crédit photographique : Martin Kopf,

Photos de couverture : Jussie rampante (*Ludwigia peploides* (Kunth) P.H.Raven., 1963)

Citation du document :

GENTIANA Société botanique dauphinoise, D. Villars, 2023 - *Liste des espèces exotiques envahissantes en Isère et statuts associés. Document de synthèse*, 5 p.

Liste des espèces exotiques envahissantes en Isère et statuts associés.

Les tableaux ci-dessous proposent une mise à jour de la liste des espèces exotiques envahissantes de l’Isère. Pour pour d’informations concernant la méthodologie et les résultats, se reporter au document complet : Kopf M. Gaber C. Gourgues F., (2023). *Plantes exotiques envahissantes de l’Isère. Volet 1 : liste hiérarchisée et statuts.* Gentiana, société botanique dauphinoise. 46 p. + annexes.

La méthodologie employée pour analyser les enjeux procure d’une part un état des connaissances de chaque taxon dans le département (aire de répartition, comportement dans les milieux agricoles, naturels et anthropisés) et d’autre part une vision prospective (potentiel invasif, considération dans les territoires limitrophes).

Le travail porte sur 210 taxons exotiques et les classe en trois listes en fonction de leur niveau d’impact sur les activités humaines et la biodiversité :

Par cette classification les taxons sont répartis en **trois statuts pour le département** :

- **Taxon exotique envahissant avérée (68 taxons)** : le taxon présente un caractère envahissant en Isère. Les impacts sont plus ou moins importants (catégorie A, B ou C),
- **Taxon exotique envahissant à surveiller (64 taxons)** : le taxon ne présente pas de caractère envahissant en Isère mais il est considéré comme envahissant « avéré » dans des territoires limitrophes. Taxon soit déjà signalé en Isère (catégorie D1), soit absent (catégorie D2),
- **Taxon exotique non envahissant (78 taxons)** : le taxon ne présente pas de caractère envahissant en Isère et n'est pas signalé comme envahissant « avéré » dans des territoires limitrophes. Taxon soit déjà signalé en Isère (catégorie E1), soit absent (catégorie E2).

La hiérarchisation proposée ci-dessus traduit le **niveau d’impact « observé »** à ce jour sur la biodiversité et les activités humaines (colonne « Statut Isère »).

En complément la liste indique le « **potentiel invasif** » des taxons étudiés. Il repose sur l’indice de Weber (Weber & Gut 2004) exprime le potentiel invasif de l’espèce. En complément de la classification précédente cet indice procure une vision prospective. (colonne « Potentiel invasif »). Enfin, à titre informatif, il est indiqué le **statut régional** pour la partie Rhône-Alpes du territoire d’après la *Liste actualisée et hiérarchisée des espèces exotiques envahissantes. Bilan de la problématique végétale invasive en Rhône-Alpes* (CBNA 2020).

Nota bene : la liste départementale ne constitue pas une priorisation en termes d’action de gestion. La priorisation de ces actions fait l’objet du « volet 2 : Plan d’actions départemental ».



Espèces exotiques envahissantes avérées

Nom taxon	Statut Isère	% de mailles en Isère	Potentiel invasif classe (Weber et Gut)	Statut Rhône-Alpes (CBNA2020)	Nom vernaculaire
<i>Ailanthus altissima</i> (Mill.) Swingle, 1916	A	24,7	élevé	avérée	Ailante / Faux vernis du japon
<i>Ambrosia artemisiifolia</i> L., 1753	A	72,1	élevé	avérée	Ambroisie à feuilles d'armoise
<i>Artemisia verlotiorum</i> Lamotte, 1877	A	38,3	élevé	avérée	Armoise des Frères Verlot
<i>Azolla filiculoides</i> Lam., 1783	A	0,8	élevé	avérée	Azolla fausse-fougère
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	A	49,6	élevé	avérée	Buddleia du père David
<i>Egeria densa</i> Planch., 1849	A	0,5	élevé	potentielle	Egérie dense
<i>Elodea canadensis</i> Michx., 1803	A	4,8	élevé	potentielle	Elodée du Canada
<i>Elodea nuttallii</i> (Planch.) H.St.John 1920	A	4,0	élevé	avérée	Elodée à feuilles étroites
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	A	60,3	élevé	avérée	Vergerette du Canada
<i>Erigeron sumatrensis</i> Retz., 1810	A	45,0	élevé	avérée	Vergerette de Sumatra
<i>Impatiens balfouri</i> Hook.f., 1903	A	19,3	intermédiaire	avérée	Impatiante de Balfour / Balsamine de Balfour
<i>Impatiens glandulifera</i> Royle, 1833	A	24,9	élevé	avérée	Impatiante glanduleuse / Balsamine de l'Himalaya
<i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816	A	1,9	élevé	avérée	Lentille d'eau minuscule/ lenticule
<i>Ludwigia grandiflora</i> (Michx.) Greuter & Burdet, 1987	A	0,3	élevé	avérée	Jussie à grande fleurs
<i>Ludwigia peploides</i> (Kunth) P.H.Raven, 1964	A	1,9	élevé	avérée	Jussie rampante
<i>Myriophyllum aquaticum</i> (Vell.) Verdc., 1973	A	1,9	élevé	avérée	Myriophylle du Brésil
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	A	37,0	élevé	avérée	Vigne vierge
<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	A	17,7	élevé	potentielle	Raisin d'Amérique
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	A	35,1	élevé	avérée	Renouée du Japon
<i>Reynoutria x bohemica</i> Chrtk & Chrtková, 1983	A	48,3	élevé	avérée	Renouée de Bohème
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	A	68,6	élevé	avérée	Robinier faux-acacia
<i>Senecio inaequidens</i> DC., 1838	A	17,2	élevé	avérée	Séneçon du Cap
<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	A	55,8	élevé	avérée	Solidage géante
<i>Sorghum halepense</i> (L.) Pers., 1805	A	22,5	intermédiaire	potentielle	Sorgho d'Alep
<i>Symphotrichum</i> gr. <i>X-salignum</i> (inclus <i>S. lanceolatum</i> , <i>S. novi-belgii</i> et <i>S. x-salignum</i>)	A	21,4	élevé	avérée	Aster à feuilles de saule
<i>Vallisneria spiralis</i> L., 1753	A	0,5	élevé	avérée	Vallisnerie en spirale
<i>Acer negundo</i> L., 1753	B	11,5	élevé	avérée	Érable négundo
<i>Amaranthus hybridus</i> L., 1753	B	38,3	intermédiaire	potentielle	Amarante hybride
<i>Amaranthus retroflexus</i> L., 1753	B	25,7	intermédiaire	potentielle	Amarante réfléchie
<i>Ambrosia trifida</i> L., 1753	B	0,3	intermédiaire	émergente	Ambroisie trifide
<i>Artemisia annua</i> L., 1753	B	8,3	intermédiaire	avérée	Armoise annuelle
<i>Bidens frondosa</i> L., 1753	B	12,6	élevé	avérée	Bident à fruit noir
<i>Bunias orientalis</i> L., 1753	B	15,0	faible	avérée	Roquette d'orient
<i>Datura stramonium</i> L., 1753	B	8,8	intermédiaire	potentielle	Datura officinale
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Desf., 1804	B	65,1	élevé	avérée	Vergerette annuelle
<i>Helianthus tuberosus</i> L., 1753	B	4,3	élevé	avérée	Topinambour
<i>Heracleum mantegazzianum</i> Sommier & Levier, 1895	B	6,4	intermédiaire	avérée	Berce du Caucase
<i>Lapsana communis</i> subsp. <i>intermedia</i> (M.Bieb.) Hayek, 1931	B	5,9	faible	émergente	Lapsane intermédiaire
<i>Oenothera biennis</i> L., 1753	B	24,7	faible	émergente	Onagre à fleurs jaunes
<i>Reynoutria sachalinensis</i> (F.Schmidt) Nakai, 1922	B	4,6	élevé	potentielle	Renouée de Sakhaline
<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	B	10,7	élevé	avérée	Solidage du Canada
<i>Syringa vulgaris</i> L., 1753	B	4,3	élevé	non envahissante	Lilas
<i>Amaranthus deflexus</i> L., 1771	C	2,7	intermédiaire	émergente	Amarante couchée
<i>Amorpha fruticosa</i> L., 1753	C	1,1	élevé	avérée	Faux indigo/Amorphe buissonnante
<i>Bromopsis inermis</i> (Leys.) Holub, 1973	C	5,9	intermédiaire	potentielle	Brome sans arêtes
<i>Campylolpus introflexus</i> (Hedw.) Brid., 1819	C	1,3	Non côté	avérée	-
<i>Cortaderia selloana</i> (Schult. & Schult.f.) Asch. & Graebn., 1900	C	1,3	élevé	émergente	Herbe de la pampa
<i>Cotoneaster horizontalis</i> Decne., 1879	C	3,8	intermédiaire	émergente	Cotonéaster horizontal
<i>Cotoneaster simonsii</i> Baker, 1869	C	0,3	intermédiaire	non envahissante	Cotonéaster de Simons
<i>Cyperus eragrostis</i> Lam., 1791	C	1,3	élevé	avérée	Souchet robuste
<i>Dysphania ambrosioides</i> (L.) Mosyakin & Clements, 2002	C	1,9	intermédiaire	émergente	Chénopode fausse ambroisie
<i>Epilobium ciliatum</i> Raf., 1808	C	1,9	élevé	émergente	Épilobe cilié
<i>Helianthus x laetiflorus</i> Pers., 1807	C	0,8	élevé	émergente	Hélianthe vivace
<i>Hemerocallis fulva</i> (L.) L., 1762	C	1,6	faible	émergente	Hémérocalle fauve
<i>Lindernia dubia</i> (L.) Pennell, 1935	C	0,5	intermédiaire	avérée	Lindernie Fausse gratiolle
<i>Lupinus x-regalis</i> Bergmans	C	0,5	faible	émergente	Lupin de Russell
<i>Melilotus albus</i> Medik., 1787	C	56,6	intermédiaire	non envahissante	Melilot blanc
<i>Oenothera glazioviana</i> Micheli, 1875	C	12,3	intermédiaire	émergente	Onagre de Glaziou
<i>Oenothera parviflora</i> L., 1759	C	0,3	faible	émergente	Onagre à petites fleurs
<i>Oenothera pycnocarpa</i> G.F.Atk. & Bartlett, 1913	C	0,3	intermédiaire	émergente	Onagre de Chicago
<i>Paulownia tomentosa</i> (Thunb.) Steud. 1841	C	2,7	élevé	non envahissante	Paulownia
<i>Phytolacca esculenta</i> Houtt., 1848	C	0,3	élevé	non envahissante	-
<i>Potentilla indica</i> (Andrews) Th.Wolf, 1904	C	3,8	intermédiaire	émergente	Fraisier des Indes
<i>Rhus typhina</i> L., 1756	C	5,4	élevé	potentielle	Sumac de Virginie
<i>Rumex patientia</i> L., 1753	C	1,3	intermédiaire	émergente	Épinard-oseille
<i>Spiraea alba</i> du roi. 1772	C	0,5	élevé	non envahissante	Spirée blanche
<i>Wisteria sinensis</i> (Sims) Sweet. 1826	C	0,3	intermédiaire	non envahissante	Glycine de Chine
<i>Xanthium orientale</i> subsp. <i>italicum</i> (Moretti) Greuter, 2003	C	2,4	intermédiaire	avérée	Lampourde à gros fruits



Especes exotiques envahissantes à surveiller

Nom taxon	Statut Isère	% de mailles en Isère	Potentiel invasif classe (Weber et Gut)	Statut Rhône-Alpes (CBNA2020)	Nom vernaculaire
Abutilon theophrasti Medik., 1787	D1	4,3	intermédiaire	non envahissante	Abutilon de théophrate
Achillea crithmifolia Waldst. & Kit., 1802	D1	0,3	intermédiaire	avérée	Achillée à feuilles de criste marine
Acorus calamus L., 1753	D1	0,3	élevé	émergente	Acore odorant
Amaranthus albus L., 1759	D1	1,1	faible	émergente	Amarante blanche
Arundo donax L., 1753	D1	1,3	élevé	non envahissante	Canne de Provence
Asclepias syriaca L., 1753	D1	4,0	élevé	émergente	Herbe à la ouate/Asclépiade de Syrie
Berteroa incana (L.) DC., 1821	D1	0,5	faible	non envahissante	Alysson blanc/berteroa blanchi
Broussonetia papyrifera (L.) Vent., 1799	D1	0,5	élevé	émergente	Mûrier à papier
Ceratochloa cathartica (Vahl) Herter, 1940	D1	10,5	faible	potentielle	Brome cathartique
Cercis siliquastrum L., 1753	D1	1,3	faible	émergente	Arbre de Judée
Cornus sericea L., 1771	D1	0,3	intermédiaire	émergente	Cornouiller soyeux
Crepis sancta (L.) Bornm., 1913	D1	16,9	faible	potentielle	Crépide de Terre-Sainte
Euphorbia maculata L., 1753	D1	12,1	intermédiaire	potentielle	Euphorbe maculée
Euphorbia nutans Lag., 1816	D1	1,9	faible	émergente	Euphorbe penchée
Euphorbia prostrata Aiton, 1789	D1	4,3	faible	potentielle	Euphorbe prostrée
Euphorbia serpens Kunth, 1817	D1	0,5	faible	émergente	Euphorbe rampante
Galega officinalis L., 1753	D1	11,5	intermédiaire	avérée	Galéga officinal
Galinsoga quadriradiata Ruiz & Pav., 1798	D1	10,5	intermédiaire	potentielle	Galinsoga cilié
Gleditsia triacanthos L., 1753	D1	0,3	intermédiaire	potentielle	Févier d'Amérique
Glyceria striata (Lam.) Hitchc., 1928	D1	0,3	élevé	potentielle	Glycérie striée
Impatiens capensis Meerb., 1775	D1	0,5	intermédiaire	potentielle	Impatiante du Cap / Balsamine du Cap
Impatiens parviflora DC., 1824	D1	3,8	intermédiaire	avérée	Impatiante à petites fleurs / Balsamine à petites fleurs
Juncus tenuis Willd., 1799	D1	26,0	intermédiaire	potentielle	Jonc tenu
Lepidium virginicum L., 1753	D1	12,3	intermédiaire	émergente	Passerage de Virginie
Lonicera japonica Thunb., 1784	D1	2,9	élevé	émergente	Chèvrefeuille du Japon
Matricaria discoidea DC., 1838	D1	28,4	faible	émergente	Matricaire à fleurs sans ligules
Misanthus sinensis Andersson., 1855	D1	0,3	élevé	émergente	Misanthus de Chine
Oxalis dillenii Jacq., 1794	D1	4,3	faible	potentielle	Oxalis droite
Oxalis fontana Bunge, 1835	D1	37,0	faible	potentielle	Oxalis des fontaines
Panicum capillare L., 1753	D1	41,0	élevé	avérée	Millet Capillaire
Panicum dichotomiflorum Michx., 1803	D1	11,0	élevé	potentielle	Millet des rizières
Panicum miliaceum L., 1753	D1	4,3	faible	potentielle	Millet cultivé
Pinus nigra J.F.Arnold, 1785 (incl. subsp. nigra et subsp. Laricio)	D1	11,0	intermédiaire	non envahissante	Pin noir d'Autriche
Platanus x hispanica Mill. ex Münchh., 1770	D1	4,0	faible	émergente	Platane à feuilles d'érable,
Prunus laurocerasus L., 1753	D1	10,2	élevé	émergente	Laurier palme
Prunus serotina Ehrh., 1784	D1	0,3	élevé	émergente	Cerisier tardif
Quercus rubra L., 1753	D1	0,8	élevé	émergente	Chêne rouge
Sagittaria latifolia Willd., 1805	D1	0,5	élevé	émergente	Flèche d'eau
Sarracenia purpurea L., 1753	D1	0,5	intermédiaire	non envahissante	Sarracénie pourpre
Spiraea douglasii Hook., 1832	D1	0,3	élevé	émergente	Spirée de Douglas
Sporobolus indicus (L.) R.Br., 1810	D1	5,4	intermédiaire	potentielle	Sporobole d'Inde
Sporobolus vaginiflorus (Torr. ex A.Gray) Alf.Wood, 1861	D1	3,5	faible	émergente	Sporobole engainé
Symphoricarpos albus (L.) S.F.Blaeke, 1914	D1	2,7	élevé	émergente	Symphorine blanche
Sympyotrichum novae-angliae (L.) G.L.Nesom, 1995	D1	1,3	élevé	émergente	Aster de la Nouvelle-Angleterre
Sympyotrichum x uplandicum Nyman, 1855	D1	2,7	faible	potentielle	Consoude de Russie
Bassia scoparia (L.) Voss 1903	D2	0,0	faible	non envahissante	Bassie à balais
Crassula helmsii (Kirk) Cockayne, 1907	D2	0,0	intermédiaire	émergente	Crassule d'Helms
Cyperus esculentus L., 1753	D2	0,0	élevé	potentielle	Souchet comestible / Amande de terre
Eichornia crassipes (Mart.) Solms, 1883	D2	0,0	intermédiaire	émergente	Jacinthe d'eau
Euphorbia davidii R.Subils, 1984	D2	0,0	intermédiaire	non envahissante	Euphorbe de David
Euphorbia glyptosperma Engelm. 1859	D2	0,0	intermédiaire	non envahissante	Euphorbe à graines entaillées
Hydrocotyle ranunculoides L.f. 1782	D2	0,0	élevé	émergente	Hydrocotyle fausse-renoncule
Lagarosiphon major (Ridl.) Moss, 1928	D2	0,0	élevé	émergente	Grand lagarosiphon/élodée crépue
Lupinus polyphyllus Lindl. 1827	D2	0,0	élevé	non envahissante	Lupin à feuilles nombreuses / Lupin des jardins
Lycium barbarum L., 1753	D2	0,0	élevé	émergente	Lyciet de Barbarie
Lysichiton americanus Hultén & H.St.John., 1931	D2	0,0	intermédiaire	non envahissante	Faux arum jaune / Lysichite américain
Opuntia ficus-indica (L.) Mill., 1768	D2	0,0	intermédiaire	non envahissante	Figuier de Barbarie
Paspalum distichum L. 1759	D2	0,0	élevé	potentielle	Paspale à deux épis
Phedimus stoloniferus (S.G.Gmelin) 't Hart	D2	0,0	faible	non envahissante	Orpin stolonifère
Rubrivena polystachya (C.F.W.Meissn.) M.Král, 1985	D2	0,0	intermédiaire	non envahissante	Renouée à nombreux épis
Rudbeckia hirta L., 1753	D2	0,0	intermédiaire	non envahissante	Rudbeckie hérissée
Spiraea × billardii Herincq. 1857	D2	0,0	élevé	non envahissante	Spirée de Billard
Sympyotrichum squamatum (Sympyotrichum subulatum)	D2	0,0	élevé	non envahissante	Aster écailleux
Vitis rupestris, Scheele 1848	D2	0,0	intermédiaire	avérée	Vigne des rochers

Especes exotiques envahissantes avérées selon leur niveau d'impact

Taxon envahissant avéré – catégorie A	A
Taxon envahissant avéré – catégorie B	B
Taxon envahissant avéré – catégorie C	C

Especes exotiques envahissantes à surveiller

Taxon envahissant à surveiller – catégorie D1	D1
Taxon envahissant à surveiller absent en Isère – catégorie D2	D2

Annexe 2 : Liste des structures et contacts des personnes sollicitées

Nom	Prénom	Fonction	Structure	Téléphone	Mails
		Générique	ADDEAR		contact@addear38.fr
GUION	Sébastien	Conseil entreprise, plan d'épandage	CA Hautes-alpes		sebastien.guion@hautes-alpes.chambagri.fr
LAISNE	Canelle	Conseillère agronomie-environnement	CA Isère		canelle.laisne@isere.chambagri.fr
PAILLET	Quentin	technicien service patrimoine	CA Pays Voironnais		quentin.paillet@paysvoironnais.com
BONIN	Stéphane	Service des eaux	CA Pays Voironnais	04 76 93 16 90	stephane.bonin@paysvoironnais.com
			CA Porte de l'Isère		communication@capi38.fr
HUTEAU	Emilie	Conseillère territoriale, secteur Albanais 74	CA Savoie Mont-Blanc		emilie.huteau@smb.chambagri.fr
MONTABORD	Remy	Referent ambroisie	CC Balcons du Dauphiné		remy.montabord@balconsdudauphine.fr
			CC Bièvre Est		contact@cc-bievre-est.fr
			CC Bièvre Isère		contact@bievre-isere.com
			CC Coeur de Chartreuse		accueil@cc-coeurdechartreuse.fr
			CC des collines Isère Nord Communauté		communaute@collines.org
			CC du Grésivaudan		accueil@le-gresivaudan.fr
			CC du Trièves		accueil@cdctrievres.fr
			CC entre Bièvre et Rhône		accueil@entre-bievretrhone.fr
			CC Lyon Saint-Exupéry en Dauphiné		accueil@lysed.fr
RAGOUCY	Céline		CC Massif du Vercors		celine.ragoucy@vercors.org
BALME	Maud		CC Oisans		m.balme@ccoisans.fr
			CC Saint Marcellin Vercors Isère Communauté		secretariat@saintmarcellin-vercors-isere.fr
			CC Vienne Condrieu		info@vienne-condrieu-agglomeration.fr
VANDEL	Eleonore		CEN Rhône-Saône		eleonore.vandel@reseau-cen.org
		Générique	Centre ressource exotiques régional		contact@cdr-eee.fr
BRUSSON	Romain		CNR		r.brusson@cnr.tm.fr
RAUTURIER	Jean	Chef unité PN	DDT 01		jean.rauturier@ain.gouv.fr
LEMERCIER	Amandine	Responsable espaces naturels et ruraux - territoire Matheysine et Trièves	Département Isère		amandine.lemercier@isere.fr
DOREY	Julien		Département Isère		julien.dorey@isere.fr
CHABERT	Marie-Anne	Cheffe de service PN	Département Isère		marie-anne.chabert@isere.fr
GRANDOUILLER	Mickael	Adjoint au service aménagement (routes)	Département Isère		mickael.grandouiller@isere.fr
MOULIN	Pierre	Chef service aménagement (routes)	Département Isère		pierre.moulin@isere.fr
JACQUET	Serge		DIRMED/DADS/CEI La Mure		Serge.Jacquet@developpement-durable.gouv.fr
DODIER	Hermann		FAI		hermann.dodier@alpages38.org
WATT	Hélène		Fédé pêche 38		helene.watt@peche-isere.com
FREUDENREICH	Madeleine	Animatrice réseau EEE	UICN		madeleine.freudenreich@uicn.fr
TAUPIAC	Jean-Marc		LPO38		jean-marc.taupiac@lpo.fr
			N2000		sig@3cm.fr
CHEVALIER	Manon	Animatrice Natura 2000 gorges de la Bourne	N2000 Bourne, HPV		manon.chevalier@pnr-vercors.fr
TAIN	Celine		N2000 Chambaran		celine.tain@onf.fr
FAGET	Alice		N2000 Chartreuse		alice.faget@parc-chartreuse.net
QUAY	Ludivine		N2000 Grand Lemps		ludivine.quay@cen-isere.org
DEPLANQUE	Carole		N2000 Luitel		carole.desplanque@onf.fr
LINOSSIER	Thomas		N2000 Val d'Ainan		thomas.linossier@isere.fr
BUFFAT	Aline	Chargé de mission agriculture (remplace JL LANGLOIS)	PNR Vercors		aline.buffat@pnr-vercors.fr
			RNN Haut Rhône Français		r.bogey@haut-rhone.com
			RNR St Bonnet		environnement@capi38.fr
GIRARD	Didier		SIAGA		didier.girard@guiers-siaga.fr
CONSTANTIN-BERTIN	Christel		SIRRA		christel.constantin-berlin@sirra.fr
BOGEY	Rémi		Syndicat du Haut Rhône		r.bogey@haut-rhone.com
CHAUMAT	Rémi	technicien service Aménagement Opérationnel	CA Pays Voironnais		remi.chaumat@paysvoironnais.com
MERHAN	Baptiste		CBNA		b.merhan@cbn-alpin.fr
AUDE	Clément	Technicien	CC Vals du Dauphiné		clement.aude@valsdudauphine.fr
ORIOL	Maxime	Technicien	CC Vals du Dauphiné		hugo.oriol@valsdudauphine.fr
LOPEZ PINOT	Dominique		CEN38		dominique.lopez-pinot@cen-isere.org
THIBERVILLE	Marie	Responsable espaces naturels et ruraux - secteur Chartreuse	Département Isère		marie.thiberville@isere.fr
PRUVOST	Angélique		DRAC NATURE		angelique.pruvost@dracnature.fr
DOMMANGET	Fanny	ingénierie environnement en écologie végétale (écologie des invasions, restauration et	INRAE		fanny.dommanget@inrae.fr

Nom	Prénom	Fonction	Structure	Téléphone	Mails
BEZOMBES	Lucie	Animatrice N2000	N2000 Belledonne Sud		natura2000@revel-belledonne.com
GUILLAUMIN	Cécile		N2000 Oisans		c.guillaumin@ccoisans.fr
GIRARD	Caroline		ONF		caroline.girard@onf.fr
AURAND	Théo	Chef projet environnement	ONF		theo.aurand@onf.fr
COUILLOUD	François		PN Ecrins		francois.couilloud@ecrins-parcnational.fr
BUISSON	Morgane	Référente environnement des projets d'aménagement rivière	Symbhi		morgane.buisson@symbhi.fr
DUFOUR	Loïc		APIE		loic.dufour@pie-asso.net
LEGALL	Mickaël	Animateur N2000	N2000 Ain Aval		mickael.legall@ain-aval.fr
GLENAT	Yvan	Directeur technique	Association syndicale de gestion des cours d'eau	06 07 36 17 12	y.glenat.usi@wanadoo.fr
TIOLIER	Lucie	Conseillère territoriale, animatrice SITADEL	CA Isère		Lucie.tiollier@isere.chambagri.fr
ABERT	Solène	Chargée de mission agriculture et forêt	CC Matheysine		developpement@ccmatheysine.fr
GRANGE	Marie	(remplace Clara ERARD)	CEN Rhône-Saône		marie.grange@reseau-cen.org
LUSSON	Karine	Chargé mission milx naturels	DDT 69		karine.lusson@rhone.gouv.fr
BRANDON	Eric	Chef unité Police Eau	DDT38		eric.brandon@isere.gouv.fr
SAUZE	Pascal	Chargé mission EEE	DREAL		pascal.sauze@developpement-durable.gouv.fr
PICARD	Clément	Responsable du pôle gestion de la ripisylve et des ouvrages	EPAGE de la Bourbre		clement.picard@epagebourbre.fr
QUESADA	Raphaël		Lo parvi / FNE38		direction@loparvi.fr
BEDNAREK	Lucie	Animatrice N2000	N2000 Heretang		Lucie.bednarek@parc-chartreuse.net
			N2000 Isle Crémieu		miriana.leroy@balconsdudauphine.fr
VUINE	Laure	Chargée de mission N2000 vallée Clarée	N2000 Névache		claree.natura2000@gmail.com
			N2000 Vercors Sornin		pauline.dadamo@pnr-vercors.fr
ICARDO	Emmanuel	Technicien patrimoine - secteur Oisans/Valbonnais	PN Ecrins		emmanuel.icardo@ecrins-parcnational.fr
BELMONT	Laure		PNR Chartreuse		laure.belmont@parc-chartreuse.net
CAMPOY	Aurelie		SAGE DRAC ROMANCHE		aurelie.campoy@drac-romanche.com
			CA Ain		
			CA Rhône		
			CPIE		
			EDF		
			Gestionnaire de digues		
			Gestionnaires de bords de routes		
			Grenoble Alpes Métropole		
			RESEAU GEMAPI 38		reseau-gemapi38@framalistes.org
GEOFFROY	David	Conserveur de la réserve	RNN Drac		david.geoffroy@grenoblealpesmetropole.fr
GROSSET	Guy-Noël	Chargé de mission	RNN Drac		guy-noel.grosset@grenoblealpesmetropole.fr
MAILLET	Grégory	Conserveur de la réserve	RNN Grand Lemp		gregory.maillet@cen-isere.org
PRAT-MAIRET	Yves	Conserveur de la réserve	RNN Isles de la Platière		yves.prat-mairet@cen-isere.org